

Force est par contre d'admettre que les sources archivistiques ne permettent pas de déterminer avec certitude l'origine de la vénération de saint Yves au sein des universités du Saint Empire (p. 83). Ce chapitre est illustré par la reproduction des sceaux des facultés de droit de Cologne (1425), de Trèves (1473), et de Fribourg-en-Brisgau (1530).

L'ouvrage s'achève par une belle et vivante évocation du « Grand Pardon de saint Yves » à Tréguier, en décrivant notamment les célébrations de 2003. Ce livre montre ainsi clairement qu'en ce début du troisième millénaire, l'exemple éthique d'Yves Hélorly touche encore puissamment les professionnels du droit, et que le culte de saint Yves n'est pas un simple et pittoresque vestige du passé. Le contexte du septième centenaire semble d'ailleurs avoir suscité le réveil ou la création de nouvelles associations placées sous son invocation, telle, en Australie, l'*Association des juristes catholiques de Melbourne*, fondée en 2001 (p. 122), ou encore, à la Nouvelle-Orléans, l'*Union des anciens étudiants de l'université Saint Ignace de Loyola* qui, chaque année, décerne un « prix saint Yves » à un juriste dont la morale professionnelle mérite d'être particulièrement honorée (p. 124). L'ouvrage d'Annette Rieck et de Michael Streck, en dépit de son format modeste, contribue donc incontestablement à une meilleure connaissance d'un des saints les plus populaires de Bretagne.

Thierry HAMON

Jean BALCOU, Georges PROVOST et Yvon TRANVOUEZ (dir.), *Les Bretons et la Séparation (1795-2005)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 442 p.

Cet ouvrage présente les actes d'un colloque qui s'est tenu à Tréguier en 2005, pour commémorer le centenaire de la loi de Séparation de l'Église et de l'État. Pour se démarquer des nombreuses autres publications parues sur le même thème – année commémorative oblige –, Jean Balcou justifie dans l'avant-propos les choix et les ambitions du colloque : Tréguier s'est imposé comme lieu du congrès puisque c'est la cité natale d'Ernest Renan, qui a influencé indirectement et bien malgré lui les auteurs de la loi de Séparation ; l'objectif était d'étudier non la loi et ses implications en France en général, mais la position des Bretons par rapport aux relations entre l'Église et l'État, la Bretagne étant une région où la religion est très prégnante et où la question scolaire revêt une importance certaine ; le choix d'un examen sur le temps long montre que cette loi s'inscrit dans un long processus de lente sécularisation de la société, processus toujours en cours aujourd'hui ; enfin, les liens et l'influence de la pensée de Renan à

l'étranger ont conduit à élargir le sujet géographiquement et thématiquement. Les trente-huit articles de ce volume d'actes prouvent que ces ambitions ont été couronnées de succès.

Dans l'introduction, Yvon Tranvouez donne le ton général en examinant la position des Bretons par rapport à la loi de Séparation. Il analyse et questionne un certain nombre de clichés : dans un bastion du catholicisme, des Bretons font certes preuve de foi et de religiosité, mais donnent leur voix aux républicains ; ils sont attachés à leurs églises, leurs curés et à leurs écoles, qui leur permettent de pratiquer leur culte, mais s'intéressent peu aux moyens de les entretenir. Yvon Tranvouez met aussi en lumière les discordes entre les camps militants et pose la question de la périodisation du mouvement. Selon l'échelle de temps choisie, apparaît une lente sécularisation de l'ensemble de la société, qui n'empêche pas toutefois une nouvelle mobilisation à chaque regain de tension au XX^e siècle.

Les trente-six articles sont répartis en quatre parties : Les origines (1795-1901), L'événement (1901-1918), L'accommodation (1918-2005), Bilan et élargissements. Il y est bien sûr question de Tréguier et de Renan grâce aux articles de Jean Balcou, *Renan, l'Église et l'État*, d'Iphigénie Botouropoulou, *L'inauguration de la statue de Renan à Tréguier en 1903 : la fonction symbolique d'Athéna* et de Jean-Yves Marjou, *De l'expulsion du Petit Séminaire de Tréguier à l'installation de l'Institution Saint-Joseph*. Le plan chronologique replace l'événement dans le temps long, montrant ce qui semble être, d'après les auteurs, une spécificité bretonne : la première séparation de l'Église et de l'État pendant la Révolution marque un point de rupture encore plus radical et brutal que celui de 1905.

Seuls deux articles abordent des aspects généraux : celui de Jean-Paul Clément sur les rapports de l'Église et de l'État entre 1789 et 1801 et celui d'Yves Tripiet sur les biens de l'Église suite à la loi de Séparation. Tous les autres sont consacrés à divers aspects de la question en Bretagne et l'on peut regretter parfois que la situation bretonne n'ait pas plus souvent fait l'objet de comparaisons avec d'autres régions françaises. Certaines allusions sont faites au cas très particulier de l'Alsace-Moselle, mais rarement explicitées, et à la Provence. Comme dans tout volume d'actes, il ne faut s'attendre ni à un panorama complet et suivi des relations entre l'Église et l'État pendant un peu plus de deux siècles, ni à un bilan de la question. En fonction des domaines de recherche des nombreux intervenants, de nombreux thèmes, plus ou moins généraux ou ponctuels, ont été abordés et montrent la richesse de ce champ d'études. À côté des aspects purement historiques, la littérature et l'histoire de l'art et de l'architecture n'ont pas été négligées. Les articles sont organisés dans un ordre chronologique et groupés par petits ensemble autour de fils conducteurs.

Dans la première partie, les trois premières communications abordent les conséquences de la Révolution et du Concordat sur l'Église bretonne tant au niveau épiscopal que paroissial (Jean-Paul Clément, *Les rapports de l'Église et de l'État (1789-1801)*, la première Séparation, Jacques-Olivier Boudon, *Les évêques bretons de la première Séparation au concordat (1795-1802)*, Christian Kermoal et Yann Lagadec, *Une impossible Séparation ? Les fabriques paroissiales bretonnes avant et après la première Séparation (vers 1780-vers 1810)*), les trois suivants examinent divers aspects – situation des protestants, écoles catholiques, journaux – au milieu du XIX^e siècle (Jean-Yves Carluier, *Les problèmes des minoritaires religieux en Bretagne à l'époque concordataire*, Gilbert Nicolas, *L'État, l'Église et l'école idéale. Les représentations des instituteurs bretons sous le Second Empire*, Laurent Laot, *La laïcité au crible de la voix de l'évêché de Quimper (1886-1906)*), tandis que les trois derniers sont consacrés à Émile Burgault (Bertrand Frélaud, *Un déiste anticlérical au début de la III^e République : Émile Burgault et les « Lettres morbihanaises »*), Lamennais (*Lamennais et la Séparation de l'Église et de l'État*) et Renan (*Renan, l'Église et l'État*).

Dans la seconde partie, l'événement et ses suites immédiates sont étroitement imbriqués : l'inauguration de la statue de Renan en 1903 à Tréguier a suscité une réplique catholique par l'inauguration d'un calvaire l'année suivante (Iphigénie Botouropoulou, *L'inauguration de la statue de Renan à Tréguier en 1903 : la fonction symbolique d'Athéna*), mais la loi de Séparation a eu aussi des implications sur la statuaire publique (Corinne Prével-Montagne, *Le retentissement de la loi de Séparation sur la statuaire publique*) ou dans l'opinion (Rémi Fabre, *La Ligue des droits de l'Homme et la crise de la Séparation en Bretagne*). Les expulsions de religieux (Jean-Yves Marjou, *de l'expulsion du Petit Séminaire de Tréguier à l'installation de l'Institution Saint-Joseph à Lannion* et Louis Élégœt, *L'expulsion des religieuses à Saint-Méen en août 1902*) ont entraîné une émigration de ceux-ci vers le Canada (Guy Laperrière, *De la Bretagne au Canada : l'émigration des congrégations, 1902-1914*). Ils y ont acclimaté des modèles d'église venus de Bretagne (Luc Nopen, *Les effets de la Séparation sur l'architecture ecclésiale au Canada français : l'avènement d'une église bretonne en Acadie*). Les prémices de la loi étaient visibles dans certains événements : interdiction du breton en 1902 (Fanch Broudic, *L'interdiction du breton en 1902 : une étape vers la Séparation*), campagne laïque de 1903 autour des chapelles du Finistère (Nicolas Tanguy, *Les chapelles du Finistère, enjeu de la campagne laïque de 1903*). Les inventaires ont été une occasion pour certaines catégories de la population de s'émanciper de la tutelle à laquelle elles étaient assujetties (Samuel Gicquel, *Les inventaires dans les diocèses de Saint-Brieuc et de Vannes*), en particulier les femmes (Marie-Thérère Cloître, *Femmes et Séparation dans le diocèse de Quimper et de Léon*). Les aspects littéraires ne sont pas négligés non plus grâce à

Jeanne Nabert (Joëlle Edon-Le Goff, *La guerre des écoles et les expulsions de Quimperlé vues par Jeanne Nabert (1883-1969)*) et Charles Le Goffic (Jean-André Le Gall, *Le combisme en Bretagne vu par Charles Le Goffic dans son roman Madame Ruguellou*). Dans la décennie qui a suivi, la loi de Séparation a pu être perçue différemment : moyen d'émancipation pour toute une population paysanne dans le Trégor (Yann Forestier, *La Séparation des Églises et de l'État, accélérateur de la mutation politique du Trégor*) ou une des causes de la première guerre mondiale pour certains catholiques (Didier Guivarc'h, *La foi et la guerre : 1914-1918. Union sacrée ou revanche sur la Séparation pour les catholiques bretons ?*).

La troisième partie est consacrée à la lente accommodation de la loi de Séparation et de la laïcité tout au long du xx^e siècle, que ce soit par l'épiscopat (Dominique Belœil, *L'acceptation des lois laïques par les évêques bretons (1902-1936)*), les partis politiques (David Bensoussan, *Les démocrates-chrétiens bretons et la laïcité dans le premier xx^e siècle : une accommodation ambiguë*), les mouvements (Frédéric Le Moigne, *La manifestation catholique (1902-1950)*, Youenn Michel, *La défense de la culture bretonne : élément et enjeu du passage d'une laïcité de combat à une laïcité ouverte (années 1940-années 1960)*) ou vu par des écrivains (Thierry Glon, *Têtes rouges et culs blancs - Les Rouges et les Blancs dans les mémoires de Pierre-Jakez Hélias*, Pierre-Jean Dufief, *Les voix plurielles de l'anticléricalisme dans La Terre des Prêtres*).

L'accent est en général mis sur les liens entre la loi de Séparation et l'évolution de la pensée au sein des mouvements politiques ou celle des pratiques politiques de certaines parties de la population. La forte mobilisation féminine lors des inventaires ou des expulsions des congrégations est ici analysée comme un vecteur de l'émancipation des femmes. Les mouvements politiques de droite ont tenté, avec plus ou moins de bonheur, d'utiliser la loi de 1905 pour renforcer leur position. La lecture de ces articles montre un lent glissement de la défense de l'Église à celui de l'enseignement, vu l'importance de l'enseignement privé, puis celui du breton et, partant, de la culture bretonne. Enfin, la plupart de ces articles apporte un éclairage sur l'ouest de la Bretagne, les exemples relatifs aux diocèses de Quimper et Léon, de Vannes et de Saint-Brieuc et Tréguier sont très nombreux, mais très peu concernent ceux de Rennes et de Nantes.

La dernière ambition de ce colloque était d'élargir le cadre géographique et thématique, grâce aux contributions de la quatrième partie relatives à l'influence de Renan au Brésil à la fin du xix^e siècle (Jean-Yves Mérian, *L'influence d'Ernest Renan dans le débat entre Église et État dans le Brésil du xix^e siècle*), les relations entre l'Église et l'État en Pologne (Malgorzata Nossowska, *Les répercussions de la Séparation française en Pologne*), en Grèce (Maria Ménégaki, *Église et État dans la Grèce contemporaine*) et au Québec (Lucie K. Morisset, *De la Séparation à la spolia-*

tion ... en « Nouvelle France », ainsi qu'un point sur Islam et laïcité par Hamadi Redissi (*Islam et laïcité : un seul lit pour deux rêves*).

Enfin, Émile Poulat conclut le volume non par un panorama du colloque comme il est de tradition, mais par des réflexions sur le terme et le concept, relativement récents, de laïcité, et la loi de Séparation de 1905.

L'on peut féliciter les organisateurs de ce colloque d'avoir fédéré autant d'historiens autour d'un événement qui suscite encore tant d'ardeur dans les débats un siècle plus tard, et semble être toujours d'actualité.

Manonmani RESTIF

Stéphane PERRÉON, *L'Armée en Bretagne au XVIII^e siècle. Institution militaire et société civile au temps de l'intendance et des États*. Rennes, PUR, 2005, 416 p.

Cette thèse, récemment soutenue à l'université de Nantes, vient combler un vide. L'on sait en effet combien fut important, dans l'histoire de la Bretagne, le moment qui, à la fin du XVII^e siècle, vit cette province devenir frontalière face à l'ennemi anglais. La mémoire provinciale et l'historiographie ont naturellement privilégié la dimension maritime de ce qui fut plus tard décrit comme une « deuxième guerre de Cent Ans ». La présence de l'armée de terre fut quant à elle, pour des raisons bien compréhensibles, largement négligée. C'est celle-ci qui fait l'objet de ce travail, qui laisse cependant de côté les milices garde-côtes et la maréchaussée. Précisons toutefois que la présence de l'armée (de terre, donc) ne fut cependant pas comparable en Bretagne à ce qui pouvait s'observer sur les flancs nord et est du pré carré. D'ailleurs, la Bretagne, qui ne fut le théâtre d'aucune opération décisive au cours du siècle, ne releva jamais du secrétaire d'État à la Guerre (à la différence de l'Alsace par exemple), passant de celui des Affaires étrangères à la Maison du roi. Laissant de côté les quelques opérations militaires proprement dites qui se déroulèrent en Bretagne, l'armée présentée par Stéphane Perréon est donc non combattante, ce qui ne veut pas dire qu'elle fut sans importance pour les Bretons. C'est là la thèse que soutient de manière très documentée Stéphane Perréon, qui déroule sa solide présentation des institutions aux régnicoles en passant par les soldats.

Une première partie s'attache ainsi aux aspects institutionnels. À l'échelle provinciale, le paysage du XVIII^e siècle a des accents de nouveauté. L'intendant, personnage nommé à l'aube de la guerre de la Ligue d'Augustbourg (1688-1697), joue un rôle prépondérant. Pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), par exemple, 70 % de sa correspondance traite des questions militaires, chiffre qui « tombe » autour de 20 % en temps de paix.